

Ordonné, que la dite pétition soit maintenant reçue et lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été Ordonné, que la dite pétition de *Eliza Maria Byrne*, femme de *Robert Campbell*, soit renvoyé au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à *Robert Campbell*."

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

Du conseil municipal du comté d'*Ontario* ; demandant qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

De "la société de construction permanente et d'épargne de *Ste. Catherine* la Sécurité," province d'*Ontario* ; demandant un acte pour changer le nom de la dite société en celui de "*Compagnie de prêt et d'épargne la Sécurité*," et

De *Pierre Poulin* et autres, de la cité d'*Ottawa* ; demandant une enquête sur la conduite de l'honorable *Aimé Lafontaine*, juge de la cour supérieure, dans le district d'*Ottawa*.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque royale canadienne.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. *Miller* du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ.

10 mars, 1876.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son septième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisants les avis donnés, savoir les pétitions

De la compagnie de prêt et d'agence de *Londres* et du *Canada* (à responsabilité limitée); demandant un acte qui amende son acte d'incorporation en limitant son pouvoir d'effectuer des emprunts.

De l'honorable *J. J. C. Abbott* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant à être incorporés sous le nom de "compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie et maritime dite *Atlantique et Pacifique*."

De l'association des commis-voyageurs du *Canada* ; demandant qu'il soit passé un acte qui permette à la dite association d'assurer ses membres contre les accidents qui pourraient leur arriver dans l'exercice de leur état, aussi de pourvoir aux moyens d'accorder des bénéfices ou bonus aux membres de l'association ou à leurs familles, après qu'il sont décédés.

De *R. W. Cassels* et autres, directeurs provisoires de la banque des Provinces Unies, demandant l'amendement de sa charte sur certains points.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la compagnie du Crédit Foncier du *Canada* ; demandant qu'il soit passé un acte pour lui permettre de faire des prêts, sur mortgages hypothèques, et pour certains autres privilèges, et a trouvé l'avis insuffisant sous le rapport de la durée de sa publication. Votre comité recommande néanmoins de suspendre la 5<sup>te</sup> règle dans ce cas vu qu'il pourra, comme comité des bills privés, veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.